

Jeune et Gargeois,

le guide de la jeunesse

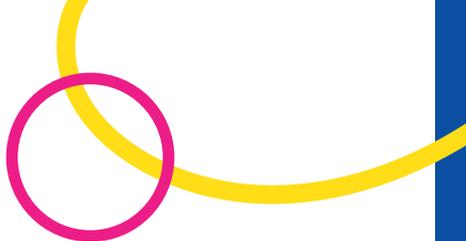




Benoit Jimenez
Maire de Garges-lès-Gonesse



Teddy Viralde
Adjoint au Maire délégué à la Jeunesse
et à l'Outre-Mer



Un Gargeois sur deux a moins de trente ans

C'est donc dire si la jeunesse a un poids déterminant au sein de la population de notre commune. Nous sommes à l'écoute des aspirations et des projets de nos jeunes.

Pour cette raison plusieurs structures dédiées à la jeunesse sont présentes sur la ville afin de répondre aux problèmes d'emploi, d'insertion ou de financement des projets.

Ce guide vous aidera à vous diriger pour chacune des problématiques qui vous sont chères et vous dira comment être entendu pour réussir vos démarches.

Édito



I. Les lieux d'accueil

Ces structures sont des lieux d'accueil qui ont pour vocation de proposer des activités de loisirs (scientifiques, sportives, culturelles et artistiques) et des séjours permettant l'épanouissement personnel, le développement de l'autonomie et l'émergence d'une conscience citoyenne.

A. LES ESPACES JEUNES

ESPACE DE VIE SOCIALE

5 rue Philibert Delorme

Téléphone : 01 34 53 34 25

L'Espace de Vie Sociale est une structure de proximité, qui, au travers d'une dynamique de mobilisation des habitants, apporte des réponses aux problématiques sociales collectives du territoire des Basses Bauves. L'Espace de Vie Sociale a vocation à renforcer les liens sociaux et la solidarité de voisinage en développant à partir d'initiatives locales, des services et des activités à finalités sociales et éducatives.

LE CLUB ADOS DELORME

- Accueil des 10/13 ans,
- Horaires durant les vacances scolaires : du lundi au vendredi de 8h30 à 19h,
- Horaires hors vacances scolaires : mardi, jeudi et vendredi de 16h à 19h, le mercredi de 14h à 19h et le samedi de 13h à 18h.

L'ESPACE JEUNES DELORME

- Accueil des 13/17 ans,
- Horaires durant les vacances scolaires : du lundi au vendredi de 10h à 13h et 14h à 19h,
- Horaires hors vacances scolaires : mardi, jeudi, vendredi de 16h à 19h, le mercredi 14h à 19h et samedi de 13h à 18h.

ESPACE JEUNES DES DOUCETTES

Rue du Tiers Pot

Téléphone : 01 34 53 32 60

- Accueil des 13/17 ans,
- Horaires durant les vacances scolaires : du lundi au vendredi de 10h à 13h et 14h à 19h,
- Horaires hors vacances scolaires : mardi, jeudi, vendredi de 16h à 19h, le mercredi 14h à 19h et samedi de 13h à 18h.

Pour s'inscrire, la présence d'un parent est obligatoire. Le montant de l'adhésion annuelle est calculé en fonction du quotient familial.



B. LES JEUNES ACCUEILLIS DANS LES CENTRES SOCIAUX

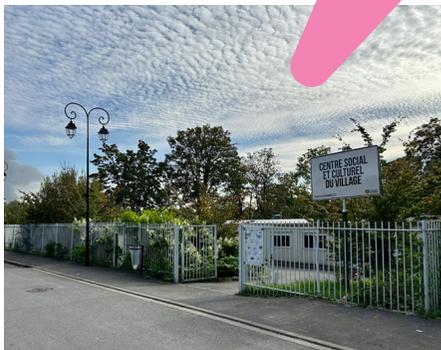


CENTRE SOCIAL MUNICIPAL ET CULTUREL JEAN-BAPTISTE COROT

1 rue Jean-Baptiste Corot

Téléphone : 01 34 53 31 33

- **Accueil des 14/17 ans** en période scolaire gratuitement, du mardi au vendredi de 16h à 19h et le samedi de 14h à 19h,
- **Accueil des 10/17 ans** durant les vacances scolaires, en fonction du quotient familial, du lundi au vendredi, de 9h30 à 12h et de 14h à 17h30,
- **Pour les ateliers hebdomadaires :**
Renseignements au centre social.



CENTRE SOCIAL MUNICIPAL ET CULTUREL DU VILLAGE

Chemin de Bonneuil

Téléphone : 01 34 53 31 37

- **Accueil des 11/17 ans** en période scolaire gratuitement, le lundi, mardi, jeudi, vendredi, de 16h30 à 19h et mercredi et samedi de 14h à 19h,
- **Accueil des 12/17 ans** durant les vacances scolaires, en fonction du quotient familial, du lundi au vendredi, de 9h30 à 12h et de 14h à 17h30,
- **Pour les ateliers hebdomadaires :**
Renseignements au centre social.

CLAS pour les élémentaires, collégiens et lycéens.



CENTRE SOCIAL MUNICIPAL ET CULTUREL DU PLEIN MIDI

1 avenue du Plein Midi

Téléphone : 01 34 53 31 30

- **Accueil des 13/17 ans** en période scolaire, gratuitement, du mardi au vendredi de 17h à 19h et samedi de 14h à 19h,
- **Accueil des 10/17 ans** durant les vacances scolaires, du lundi au vendredi, de 9h30 à 12h et de 14h à 17h30,
- **Pour les ateliers hebdomadaires :**
Renseignements au centre social.



CENTRE SOCIAL MUNICIPAL ET CULTUREL DULCIE SEPTEMBER

Place Nelson Mandela

Téléphone : 01 34 53 31 20

- **Accueil des 13/17 ans**, en période scolaire, gratuitement, du lundi au vendredi de 16h à 19h et le samedi de 14h à 19h,
- **Accueil des 13/17 ans**, durant les vacances scolaires, en fonction du quotient familial, du lundi au vendredi de 10h à 13h et de 14h à 19h ,
- **Accueil des 6/13 ans** durant les vacances scolaires, en fonction du quotient familial, du lundi au vendredi de 9h30 à 12h00 et de 14h à 17h30,
- **Pour les ateliers hebdomadaires :**
Renseignements au centre social.



1

L'ESPACE JEUNES DOUCETTES

2

L'ESPACE JEUNES DELORME

3

LE CLUB ADOS DELORME

4

CENTRE SOCIAL MUNICIPAL ET CULTUREL
DU PLEIN MIDI

5

STRUCTURE INFORMATION JEUNESSE

6

CENTRE SOCIAL MUNICIPAL ET CULTUREL
DULCIE SEPTEMBER

7

POINT ÉCOUTE JEUNES

8

LA MISSION LOCALE

9

CENTRE SOCIAL MUNICIPAL ET CULTUREL
JEAN-BAPTISTE COROT

10

CENTRE SOCIAL MUNICIPAL ET CULTUREL
DU VILLAGE

II. Les structures d'accompagnement



LA MISSION LOCALE

Structure d'accueil pour les 16/26 ans à la recherche d'un emploi ou d'une formation. Des conseillers sont présents pour faciliter les démarches relatives à la recherche d'emploi et de formation.

- **Du lundi au jeudi** : de 9h à 12h et de 13h30 à 17h,
- **Vendredi** : de 9h à 12h et de 13h30 à 16h (15h30 le dernier vendredi du mois).

2 rue Jean-Baptiste Corot
Téléphone : 01 79 51 78 66

POINT ÉCOUTE JEUNES

Le Point d'Accueil et d'Ecoute Jeunes (PAEJ) accueille gratuitement et confidentiellement les jeunes âgés de 12 à 25 ans, sans rendez-vous, seul ou en groupe souhaitant recevoir un appui, un conseil, une orientation, dès lors qu'ils rencontrent une difficulté : mal-être, souffrance, dévalorisation, échec, attitude conflictuelle, difficultés relationnelles, décrochage scolaire...

- **Mardi** : de 16h à 18h15,
- **Mercredi** : de 15h à 17h45,
- **Vendredi** : de 16h à 18h15,
- **Horaires variables** en période de vacances scolaires.

2 bis allée Jules Ferry (situé entre la piscine et la patinoire, entrée en face du gymnase Neruda)
Téléphone : 07 66 52 44 34
paej.alecoute@gmail.com



LA STRUCTURE INFORMATION JEUNESSE (SIJ)

C'est un lieu d'accueil et d'écoute gratuit, au service des 16/30 ans, de leur famille et des professionnels en relation avec les jeunes. Les actions portent sur les thématiques d'emploi, de formation, de santé, de logement, de culture, de citoyenneté et de mobilité. Une équipe de professionnels propose une aide technique et pédagogique pour favoriser la construction d'un projet professionnel ou personnel, découvrir les métiers et connaître les débouchés, bénéficier d'aide à la recherche d'emploi (réalisation du CV et lettre de motivation), connaître ses droits, rechercher un stage, un logement...

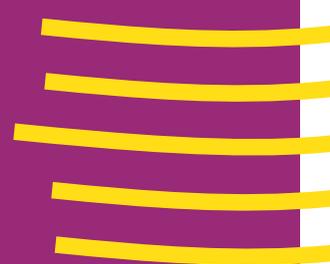
- **Lundi et mercredi** : de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h30,
- **Mardi et vendredi** : de 9h30 à 12h30,
- **Jedi** : de 13h à 20h,
- **Rendez-vous individuels possibles** les matins de 9h30 à 12h30 et le lundi soir de 17h à 19h.

Place de la Résistance
Téléphone : 01 34 53 31 47
sij@villedegarges.com



III. Les dispositifs d'aides à la formation et à l'emploi

La Ville multiplie depuis plusieurs années les initiatives liées à l'emploi et la formation. Elle met en place toutes sortes de dispositifs permettant, notamment aux plus jeunes, de se familiariser avec le monde du travail et favorise les rencontres avec les professionnels de nombreux secteurs d'activités.

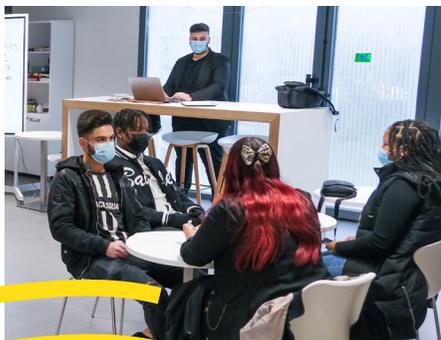


BOURSE AUX PROJETS JEUNES

Le dispositif permet aux Gargeois âgés de 16 à 25 ans, jusqu'à 30 ans pour les personnes en situation de handicap, de **bénéficier d'une aide financière à travers de l'attribution d'une des 4 bourses** (Étudiante, Insertion, Engagement, Evasion), afin de concrétiser un projet personnel ou collectif, dans une démarche d'insertion sociale ou professionnelle.

CONTRAT D'ENGAGEMENT JEUNE

Mis en œuvre par Pôle emploi et la Mission locale Val d'Oise, le **dispositif contrat d'engagement jeune est soutenu par la Ville à travers la mise à disposition de locaux**. Il cible principalement les jeunes qui ne suivent pas une formation et présentant des difficultés d'accès à l'emploi durable.



AIDE À L'OBTENTION DU BAFA

Le dispositif d'accompagnement au BAFA permet aux jeunes Gargeois âgés de 17 à 30 ans, de **bénéficier d'un financement partiel de la formation** au Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur et d'un accompagnement dans la recherche du stage pratique. Durant leur apprentissage ils sont amenés à consacrer du temps d'encadrement lors d'événements organisés par la Ville.

CÉRÉMONIE DE LA CITOYENNETÉ

Cette cérémonie est l'occasion pour la Municipalité de rencontrer les jeunes futurs électeurs gargeois.

LES INSTANCES PARTICIPATIVES DES JEUNES

Le Conseil Municipal Jeunes (CMJ) pour les Gargeois de 10 à 13 ans et le Conseil Consultatif de la Jeunesse (CCJ) pour les 14/17 ans permettent aux jeunes de participer activement à la vie de la commune.

C'est un lieu d'apprentissage de la citoyenneté où les jeunes conseillers sont consultés sur les projets en cours et où ils peuvent mener des actions en lien avec la jeunesse. Les conseillers jeunes élus sont les représentants de tous les jeunes de la ville, ils consultent et tiennent compte des envies et des attentes de la jeunesse et la représentent auprès de la Municipalité.



CHANTIERS JEUNES

Les chantiers jeunes donnent la possibilité aux jeunes Gargeois, en partenariat avec les bailleurs de la commune, **d'expérimenter une première activité professionnelle**. Encadrés par les services de la ville, ils contribuent à la rénovation, l'entretien ou l'embellissement des immeubles. En contrepartie de leurs actions, la Ville leur apporte un soutien financier (taux horaire du Smic).

INCLUSION PAR LE SPORT

Depuis 2019, plus de 300 jeunes ont fréquenté l'Ecole de l'inclusion par le sport dont 70 % de Gargeois. Véritable lieu d'apprentissage animé par des coaches en insertion, l'enseignement consiste à alterner activités sportives (boxe, foot, athlé...) et ateliers d'apprentissage et de préparation à l'emploi.





EMPLOI DES JEUNES SAISONNIERS

Connu également sous le nom « **Jobs d'été** », ce dispositif municipal permet à de nombreux étudiants gargeois de découvrir le monde du travail pendant leurs vacances.

Des espaces verts aux services d'entretien en passant par les emplois administratifs, **la Ville est riche en offres d'emplois d'été.**

AMBASSADEURS DE LA RÉUSSITE

Plus de 300 élèves de première et terminale des lycées Rimbaud et de Beauvoir sont invités chaque année, lors d'une journée dédiée à **rencontrer des chefs d'entreprise, des médecins, des ingénieurs...** Et à échanger sur leur parcours, les difficultés et les réussites qu'ils ont rencontrées.

LE CONTRAT LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ

Le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS) s'adresse aux enfants scolarisés du CP au lycée. Il vise à aider les jeunes à acquérir des méthodes d'apprentissage à faciliter leurs accès au savoir, à la culture et à la citoyenneté et de soutenir les parents dans le suivi scolaire. Le CLAS est dispensé dans tous les centres sociaux, les Espaces jeunes, à l'association Charles Péguy et l'association En Marche.





villedegarges.fr